FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 796

Du 25 novembre 2026

District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : http://savoie.fff.fr



SOMMAIRE

Comité Directeur ..... page 2
Secrétariat ..... page 3
Commission des médailles.....page 4
Commission FAFA ..... pages 5 à 8
Trésorerie ..... page 8
Commission Sportive ..... pages 10 à 14
Commission des Jeunes ..... pages 15 à 24
Commission Futsal ..... pages 25 à 31
Commission des Coupes ..... pages 32 à 34
Commission Féminines ..... page 35
Commission Critérium Féminin séniors ..... pages 36 à 37
Commission Technique .....pages 38 à 39
Commission Label .....page 40
Commission Projet Club .....page 41
Commission d'Appel Règlementaire ..... page 42
Commission des Règlements ..... page 43 à 44
Commission des Arbitres ..... pages 45 à 49
UNAF Savoie ..... page 50
Commission Prévention et Ethique ..... page 51
Commission de Discipline ..... pages 52 à 55
Annexes : ..... page 55

DES SAVOIE
Partenaire du District de Football de Savoie
Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 23 novembre 2026

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.

le Local Brasserie Locavore

MADE IN SAVOIE PRODUITS LOCAUX HAUTE-SAVOIE & ISÈRE

SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 23 novembre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 16 novembre au 23 novembre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :
AIX F.C. - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY – André TOGNET

Commission des Règlements :
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - ENT. VAL D'HYERES – AIX F.C.

Commission d'Appel Disciplinaire :
COGNIN SP

Commission Sportive:
U.S. LA RAVOIRE (3) - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (4) - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (3) - U.S. GRIGNON (2) - AIX F.C. (3) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - U.S. DOMESSIN (4) - A.S. MONT JOVET BOZEL (2) - F. C. CHAMBOTTE (7) - GAPS Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (5) - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL (2) - AS D'UGINE (3) - MARTHOD SP. (2) - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (3) - BIOLLAY FOOTBALL CLUB – COGNIN SP (2) - ET.S. LE BOURGET DU LAC (4) - A.S. DE BARBERAZ (3) - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - CHAFAI_Bilel - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - ENT. S. DE TARENTAISE -.ENT. VAL D'HYERES (3) - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE (2) - J.S. CHAMBERIENNE (2) - CHALLES S.F. (3) - F.C. ST BALDOPH (2) - U.S.C. AIGUEBELLE (3) - A.S. NOVALAISIENNE - A.S. MONTAGNY (2) - F.C. SUD LAC - F.C. LA ROCHETTE - C.A. YENNOIS - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - Tayfun DURMAZ - FC DE HAUTE TARENTAISE - F.C. ST MICHEL SP. - F.C. DU NIVOLET – OLYMPIQUE ST BERON – FC DES BAUGES – FC VILLARGONDRAN –FC LA MOTTE SERVOLEX (2)

Commission De Discipline
Courrier:
U.S. ST REMY DE MAURIENNE - F.C. LAISSAUD - U.S. GRAND MONT LA BATHIE – FC LAISSAUD

Rapport :
Hamid MEGUIRECHE (2) – Evan LEBRETON POTHIN - Bilel CHAFAI - F.C. DU NIVOLET (5)
– ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Commission Des Arbitres :
Hamid MEGUIRECHE - F.C. DES BAUGES - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – fabien EXCOFFIER - A.S. DE BARBERAZ – Luc ALIX - GAPS Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - Ismaël BELAROUCI- Denis CRESTEE – Gérard SOTO - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - CHEVALLIER Michel – Gilles HUNSTEDT - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – MESRARI Souheil – Saïd MAAMRI

Commission des Coupes:
AIX F.C.

Commission Ethique et Incivilité :
F.C. DU NIVOLET (5)
Commission des Délégations:
ENT. VAL D'HYERES -

COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Lundi 23 novembre 2026

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORTS 2026



Médailles OR

• CRESTEE DENIS	DISTRICT DE SAVOIE
• TOGNET ANDRE	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC

Médailles ARGENT

• ALIX LUC	DISTRICT DE SAVOIE
• DESMARIEUX DANIEL	DISTRICT DE SAVOIE

Médailles BRONZE

• FONTAINE FABIEN	DISTRICT DE SAVOIE
• AMRANE ABDERRAHMANE	US GRIGNON
• CHARRIER BRUNO	FOOTBALL CLUB LA ROCHETTE
• SACHET DANIEL	FC HAUTE TARENTAISE
• CORVAL RENAUD	US ST REMY DE MAURIENNE

Remise en Préfecture le vendredi 4 décembre à 17h30.
Félicitations à tous.

TEAM SPORT 2000

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM SPORT 2000

COMMISSION FAFA

Lundi 23 novembre 2026

INFORMATION F.A.F.A. – SAISON 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

INFORMATION F.A.F.A. EQUIPEMENT – SAISON 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Cahier des charges FAFA Equipements clubs_collectivités 2026_2027

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026

ATTENTION : **Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.**

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

A NOTER : PROJET ECLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum)

Pour être subventionnable, le projet devra répondre aux critères ci-dessous :

- Utilisation obligatoire de projecteurs LED avec installation d'un système de pilotage pour adapter le niveau d'éclairement et contrôler les plages horaires de fonctionnement (pour une raison d'économies d'énergie)
- S'il s'agit d'un projet de mise en conformité ou rénovation, ce projet n'est éligible que s'il permet un changement de niveau de classement

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.

- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

INFORMATION F.A.F.A. TRANSPORTS – SAISON 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Un seul dossier reçu pour cette saison : CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

INFORMATION F.A.F.A. EMPLOI – SAISON 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

INFORMATION F.A.F.A. FORMATION – SAISON 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

CAHIER DES CHARGES – SAISON 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

Cahier des charges FAFA Equipements clubs_collectivités 2026_2027

Cahier des charges Foot5 2026-2027

Cahier des charges Futsal 2026-2027

Cahier des charges Beach Soccer 2026_2027

Cahier des charges Futnet 2026_2027

Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026_2027 (pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026)

Cahier des charges FAFA Matériel 2026_2027

Cahier des charges FAFA Transport (achat) 2026_2027 - Date limite dépôt dossier : 21 novembre 2026

Cahier des charges FAFA Transport (LLD) - Date limite dépôt dossier : 21 novembre 2026

Cahier des charges FAFA Transport (bornes de recharge) 2026_2027

Cahier des charges FAFA Formation 2026_2027

TRÉSORERIE

Mercredi 25 novembre 2026

REGLEMENTS

Virements :

- FC BAUGES	12.42€
- AIX FC	1 604.89€
- ETS LE BOURGET DU LAC	612.50€
- US GRIGNON	1 019.45€
- CA YENNOIS	100€
- GAPS	394.63€
- AS LA BRIDOIRE	401.08€
- A PORTUGAIS CROIX ROUGE	1 969.32€
- FUTSAL BOURGET UNITED	33.70€
- LE HT FOOTBALL CLUB CHAMBERY	400€

Chèques :

- CHAMBERY SPORT 73	1 640.00€	-
- AS MONTAGNY	695.55€	

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

****

Crédit Mutuel

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31
Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 23 novembre 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

Rappel :
En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevants ne respectant pas ces directives seront amendés.

COURRIERS CLUBS

FC HAUTE TARENTAISE : lu et noté, planning terrain du 29 novembre 2026.

Mr Tayfun Durmaz arbitre de la rencontre : lu et noté, match D2 Et. S LE BOURGET/US LA BATHIE 1, terrain impraticable le 22 novembre 2026.

Mr DECKER Yannick arbitre de la rencontre, rapport effectué sur AS BRIDOIRE2/CŒUR DE SAVOIE D4A du 15 novembre 2026.

U.S.C AIGUEBELLE : lu et noté, reçu arrêté municipal interdisant la rencontre D4B à 12h15.

F.C CHALLES SF : lu et noté, terrain impraticable D3B pour inversion de rencontre.

ENT VAL D'HYERES : lu et noté, reçu arrêtés municipaux pour les terrains de Montagnole et Vimines, rencontre inversée D4A

A.S MONTAGNY : lu et noté, possibilité d'accueillir la rencontre D5C du 29 novembre 2026 à Aigueblanche en cas de terrain impraticable à Montagny

A.S BARBERAZ : lu et noté, reçu arrêté municipal pour le 22 novembre 2026

U.S LA RAVOIRE : lu et noté, reçu planning journée du 28 novembre 2026

A.S HAUTE COMBE SAVOIE : lu et noté, reçu deux arrêtés municipaux
Terrains de St Héléne sur Isére et Montailleur pour le 22/11/2026

A.S CUINES LA CHAMBRE 2 : lu et noté, terrain impraticable, stade communal, en attente du rapport du délégué de secteur.

CŒUR DE SAVOIE : lu et noté, reçu compte rendu pour terrain impraticable du 22 novembre 2026 avec accord du délégué de secteur.
Reçu composition d'équipe de la rencontre D4A du 15 novembre 2026.

C. A YENNE : lu et noté, terrain -SY-impraticable D2, D4A du 22 novembre 2026 confirmé par le délégué de secteur.

MR CAREGLIO ALAIN DELEGUE DE SECTEUR, visite du terrain de Novalaise, rencontre D5B à 12H15 reportée, maintien du match D3A à 14h30, visite terrain -SY- impraticable Yenne.

MR COHEN SERGE : délégué de secteur, visite du terrain de Challes.

MR GACHET JACKY : délégué de secteur, visite du terrain de Cœur de Savoie, rencontre D4A du 22 novembre 2026.

A.S NOVALAISIENNE : lu et noté, suite compte rendu délégué secteur pour rencontre D5B reportée.

J.S CHAMBERY : reçu mail interdisant la pratique du sport sur les pelouses herbe le weekend du 21&22 novembre 2026.

A.S MONT JOVET BOZEL 1 : lu et noté, demande application de l'article- 26-10-2 pour inversion rencontre D3B du 21/11/2026 à 20 h, nous informe par mail du 1er forfait de l'équipe D5C le 21 novembre 2026 à COGNIN SP3, aucun appel pour aviser du forfait.

A.S UGINE : lu et noté, accord pour inversion rencontre D3B du 21 novembre 2026 à 20h.

F.C CHAMBOTTE : lu et noté, reçu arrêtés municipaux pour le 14 novembre, 21& 22 novembre commune de Entrelacs.

F.C CHAMBOTTE2 : lu et noté, demande d'inversion de rencontre D1 du 22 novembre 2026 refusée par le club adverse, terrain indisponible.

F.C CHAMBOTTE3 : lu et noté, planning terrain du 28 novembre 2026.

U.S DOMESSIN 2 : lu et noté, rencontre D5B du 22 novembre 2026, terrain de repli accord de la commune et du club pour prêt à PONT BEAUVOISIN

U.S GRIGNON 2 : lu et noté, arrêté municipal, rencontre D5C du 22 novembre 2026 terrain de repli à AIGUEBLANCHE.

MARTHOD SP : lu et noté, rencontre D4B du 22 novembre 2026 terrain de repli à Ugine, accord de la commune et du club , reçu arrêté municipal.

F.C NIVOLET : lu et noté, accord pour inversion D4 A contre VAL D'HYERES 2.

U.S LA MOTTE SERVOLEX : lu et noté, arrêté municipal terrain Raoul villot-2-PN- pour le 22 novembre 2026.

F.C VILLARGONDRAN 2 : lu et noté, accord pour inversion de rencontre D4B.

FC LAISSAUD 2 : demande inversion rencontre D4B du 29 novembre 2026.

C.A MAURIENNE 2 : lu et noté, dans le cas présent, la décision du report du match D4B appartient au délégué de secteur.

E.S TARENTAISE : lu et noté, terrain de repli pour rencontre D1 du 22 novembre 20226 terrain Fresno-SY - AIGUEBLANCHE

U.S GRAND MONT LA BATHIE : lu et noté, dossier en cours, sera traité prochainement.

MR BIEL CHAFAI ARBITRE D3 B : lu et noté, erreur de saisie FMI vu avec la discipline.

ET.S LE BOURGET : lu et noté, votre rencontre D2 du 22 novembre s'est-elle jouée,
Si non, pourquoi ?

NOTES AUX CLUBS

MR TOGNET ANDRE : délégué de secteur, la commission vous demande un compte rendu pour le terrain impraticable du 22 novembre 2026 à ST ETIENNE DE CUINES.

Suite à une erreur de saisie sur le site compétions pour la rencontre D4B , il fallait lire CUINES LA CHAMBRE 2/ CA MAURIENNE 2 match aller programmé à 12H15 à ST ETIENNE DE CUINES.

Rencontre n° 56515859 D2 du 29 novembre 2026 FC LAISSAUD 1 / FC DU NIVOLET 1, demande du club FC DU NIVOLET 1 de désigner 3 arbitres assistants officiels, à la charge du club FC DU NIVOLET 1 pour rencontre D2.

Application de l'article 26-10-2 le 22 novembre 2026
D3B : A. S MONT.JOVET. BOZEL 1/ A.S UGINE 1 inversé
D4A : ENT VAL D'HYERES 2/ F.C DU NIVOLET 2 inversé

Terrains de repli du 22 novembre 2026
D1 : E.S TARENTAISE 2/ AIX F.C2 -SY- à AIGUEBLANCHE
D1 : U.S LA MOTTE SERV 1/ J.S. CHAMBERY 1 -SY-VILLOT 3
D1 : F.C CHAMBOTTE2 / COGNIN SP 1-SY-BASSo 2
D4B : MARTHOD SP 1/ HAUTE TARENTAISE 2 -SY-à UGINE
D5C : U.S GRIGNON 2/ MONTAGNY AS1 -SY-à AIGUEBLANCHE

La commission remercie les clubs et les communes qui ont prêtés leurs installations,
Les clubs qui ont cherchés, un terrain de repli , ainsi que les clubs qui ont permis l'inversion des rencontres.

D1 A : Rencontre D1 n°56515666 du 22 novembre 2026 FC CHAMBOTTE 2 /COGNIN SP 1
Arbitre de la rencontre Mr Gros Anthony
Article 33 règlement LAuRAFooT - Le club visité a également l'obligation, dimanche avant 20H00 ou dans un délai de 24h00 pour les matchs en semaine, de renseigner sur FMI, le résultat de la rencontre ou feuille de match papier en attente, pour homologation et éventuellement rapports d'arbitres pour confirmer les scores, remplacements, sanctions disciplinaires.
La commission effectuera un fiche navette à la trésorerie, pour résultat FMI hors délai.

Rencontre D4B du 15 novembre 2026 A.S LA BRIDOIRE 2/ CŒUR DE SAVOIE 1 , suite à la non-transmission de FMI en fin de match, la commission n'a reçu aucune feuille de match papier établie de la part du club A.S La Bridoire 2 pour l'homologation de la rencontre. La commission vous a demandé de nous fournir une feuille de match papier, aucun document n'a été reçu à ce jour hors délai
Article 33 règlements LAuRAFoot feuilles de Match : Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant. La non-transmission de la feuille de match dans un délai de vingt jours suivant la rencontre (championnat ou coupe), entraînera un retrait d'un point avec sursis à l'équipe concernée dans son championnat puis un point ferme à partir de la deuxième infraction, et ainsi de suite pour chaque match dont la feuille de match ne sera pas envoyée. Dans le cas où le non-envoi de la feuille de match serait à imputer au club visiteur, ce dernier pourra être sanctionné à la place du club recevant. Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant.
La commission effectuera un fiche navette à la trésorerie, pour résultat FMI hors délai

HOMOLOGATIONS

Match Aller n° 56513622 D2 du 18 octobre 2026 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1/ F.C.B.E MERCURY 2 la Commission des Règlements :
Décide match perdu par pénalité à l'équipe du LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY,
Résultat :
LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY : 0 but, moins (-1 pt)
F.C.B.E MERCURY 2 : 0 but, 3 pts

Rencontre retour n°79356743 D5B du 15 novembre 2026 ENT DRUMETTAZ 4 / AS NOVALAISIENNE 2.
La commission sportive donne match perdu par pénalité pour 1er forfait au club
A.S NOVALAISIENNE 2.
Résultat : ENT DRUMETTAZ 4 : 3 buts, 3pts
A.S NOVALAISIENNE 2. 0 but, moins-1pt

JOURNEE FORFAIT DU 21 NOVEMBRE 2026

Rencontre retour D5C 20h00 n°79354932 du 21 novembre 2026 COGNIN SP3/ AS BOZEL 2
1er forfait de l'équipe de l'AS BOZEL 2,
Aucun membre de la commission sportive n'a été avisé du forfait.
L'équipe du club COGNIN SP 3 s'étant déplacé au match Aller à Bozel, le 11 octobre 2026 application de l'article 39-4 Règlement du District
Une fiche navette sera effectuée pour la trésorerie.

MATCH COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATIONS

<u>En attente de décision commission d'appel</u> :
AS MONTAGNY 1 / COGNIN SP3 du 20 septembre 2026
COGNINSP2/ ST MICHEL D3B du 04 octobre 2026

<u>En attente de décision commission règlement</u> :
Match Aller n°56518616 D4 A du 11 octobre 2026 F.C ST BALDOPH 2 / A.S LA BRIDOIRE 2.

<u>Dossier Commission des règlements</u>
Rencontre n°56515664 D1 du 14 novembre 2026 COGNIN SP1/ MONTMELIAN AF 1 évocation.

<u>Dossier N°9 : Commission des règlements</u>
Rencontre n° 56517468 D4A du 14 novembre 2026 J.S CHAMBERY 2/ ENT VAL D'HYERES 2 évocation.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match n° 56524149 D3A du 29 novembre 2026 FC SUD LAC 1 /ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre au 28 novembre 2026 à 20h, pas de réponse du club adverse, maintenue le 29 novembre 2026 à VOGLANS.

Match n°56517315 D4A du 29 novembre 2026 FC DU NIVOLET 2 J.S. CHAMBERY 2 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre au 28 novembre 2026, 20h00, refusée par le club adverse, maintenue le 29 novembre 2026 à 14H30 -SY-BARILLETTE.
ST ALBAN LEYSSE

Match Aller n°56520650 D4B du 29 novembre 2026 FC LAISSAUD 2 / FC VILLLARGONDRAN 2 demande d' inversion de rencontre effectuée sur FOOTCLUBS et acceptée, devient
FC VILLLARGONDRAN 2/ FC LAISSAUD 2 se jouera 14H30 stade-SY-MISTROLETTE à VILLARGONDRAN

Match Aller n°56515667 D1 du 28 novembre 2026 COGNIN SP1 / J.S CHAMBERY 1 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre à 19H00, refusée par le club adverse, maintenue à 20H, stade du Château-SY-T5-E6 COGNIN.

Match Aller n° 56510582 D1 du 29 novembre 2026 AIX LES BAINS 2/ A. PORTUGAIS CROIX R1 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour reculer la rencontre à 15h acceptée par le club adverse stade Garibaldi -SY-T4-E6 AIX LES BAINS

Match Aller n°56510584 D1 du 29 novembre 2026 U.S CHARTREUSE GUIERS 1 / U.S LA MOTTE SERVOLEX 1 , se jouera stade -SY-T5-E5, terrain de repli à ST LAURENT DU PONT.

Match Aller n°56524146 D3A du 29 novembre 2026 U.S CHARTREUSE GUIERS 2/ U.S LA MOTTE SERVOLEX 2, demande effectuée sur FOOTCLUBS se jouera stade -SY-T5-E5, terrain de repli à ST LAURENT DU PONT.

Match Aller n°56513640 D2 14h30 du 29 novembre 2026 HAUTE TARENTAISE 1 /ET. S LE BOURGET DU LAC, demande effectuée sur FOOTCLUBS se jouera-PN- stade Albert Martin BOURG ST MAURICE.

Match Aller n°56520049 D4B 12h15 du 29 novembre 2026 HAUTE TARENTAISE 2 / F.C.B.E MERCURY 3, demande effectuée sur FOOTCLUBS se jouera stade-PN-stade Albert Martin BOURG ST MAURICE.

Match Aller n°56513642 D2 du29 novembre 2026, F.C.B.E MERCURY 2 / C.A YENNE 1 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour reculer la rencontre à 15h00, accord du club adverse et de la commission, stade de la Grillette -SYT5-E6- MERCURY

Match Aller n°56524147 D3A du 28 novembre 2026 U.S LA RAVOIRE 1 / A.S NOVALAISIENNE 1 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre à 19h30, refusée par le club adverse maintenu à 20h, stade du Basset -SY-T4-E5 La Ravoire

*Match Aller n°56524150 D3B du 28 novembre 2026 U.O. ALBERTVILLE 2/ U.S MODANE 1 se jouera à 20h00 stade parc des sports -SY- T4-E6 ALBERTVILLE

MATCHS REPORTES, REPROGRAMMES

Rencontres reportées du 22 novembre 2026
Attention, Article 26-10-2 à respecter pour les matchs Aller.
En cas d'impossibilité de recevoir, ces rencontres devront être inversées.

D2 : Match aller n°56513294 du 22 novembre 2026 A.S CUINES LA CHAMBRE / LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 le 06 février 2027 à 14h30.

D2 : Match Aller n°56513635 du 22 novembre 2026 C.A YENNOIS1/ CHAMBERY SPORT73 le 20 décembre 2026 à 14H30.

D2 : Match Aller n°56513638 du 22 novembre 2026 ET.S. LE BOURGET DU LAC / U.S GM BATHIE 1 le 20 décembre 2026 à 14H30
D3A : Match Aller n°56524142 du 22 novembre 2026 U.S LA MOTTE SERV 2 / ENT.F CHAUTAGNE 1 le 20 décembre 2026 à 14H30
D3B : Match Aller n°56524271 du 22 novembre 2026 U.S.C. AIGUEBELLE 2 / CHALLES S.F le 20 décembre 2026 à 14H30
D3B : Match Aller n°56524273 du 22 novembre 2026 A.S HTE COMBE DE SAVOIE 1 / LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 le 20 décembre 2026 à 14H30
D4A : Match Aller n°56518632 du 22 novembre 2026 C.A YENNOIS 2 / F.C BAUGES le 20 décembre 2026 à 12H15
D4A : Match Aller n°56518633 du 22 novembre 2026 U.S LA MOTTE SERVOLEX 3/ F.C ST BALDOPH 2 le 20 décembre 2026 à 12H15
D4A : Match Aller n°56518902 du 22 novembre 2026 CŒUR DE SAVOIE/ A.S BARBERAZ le 20 décembre 2026 à 14H30
D4B : Match Aller n°56519522 du 22 novembre /2026 A.S CUINES LA CHAMBRE2/ C.A MAURIENNE 2 le 20 décembre 2026 à 12H15
D5B : Match Aller n°79356746 du 22 novembre 2026 A.S NOVALAISIENNE 2/ AIX F.C3 le 13 décembre 2026 14H30
D5C : Match Aller n°79354933 du 22 novembre 2026 A.S HTE COMBE DE SAVOIE 2 / A.S UGINE 2 le 13 décembre 2026 à 12H15

REGLEMENTS SPORTIF – DISTRICT DE SAVOIE

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Championnat Séniors Article 26 - 10 – 2 :
Sauf décision contraire du Comité de Direction du District, à compter du 1er novembre jusqu'au 31 mars compris de la saison en cours, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (1 point).
L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 :
Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

Responsables Séniors :	Cédric YSARD :	07 71 01 89 31
	Sauveur MICALLEF :	06 23 06 49 93



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20 **Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63**

Réunion du lundi 23 novembre 2026

COURRIERS RECUS

Match N° 79667343 JS-CHAMBERY / FC CHAMBOTTE accord des 2 clubs ce match s'est joué le samedi 21/11 à 18H00 en étant inversé « la commission remercie ces 2 clubs

Arrêtés municipaux reçu : Mairies d'entrelacs (ALBENS LA BIOLLE)
Mairie de CHAMBERY

CHAMPIONNAT du 28 novembre 2026

Match N° 79667349 FC BIOLLAY / ENTS DRUMETTAZ MOUXY
Match N° 79667350 FC CHAMBOTTE / LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY
Match N° 79667351 ENT VAL D'HYERES / FC HAUTE TARENTAISE
Match N° 79667352 FC SAINT BALDOPH / JS CHAMBERY
EXEMPT : GAPS

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 23 novembre 2026

NOTES AUX CLUBS - RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.
Tout manquement au règlement sera amendé.
IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI
Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE
Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL
Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

CHAMPIONNAT du 5 décembre 2026

Match n°79137805 FC HAUTE TARENTAISE – AIX FC se joue à 14h30 à AIME

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 23 novembre 2026

COURRIERS DES CLUBS

POULE D.1. A. Journée N°. 09 du 29/11/2026.
Match N°. 79162339. F.C. CHAMBOTTE 1 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 Se joue à : ST. LAURENT DU PONT terrain synthétique ce match est inversé.
Match N°. 79162340. GAPS 1 / A.S. BARBERAZ 1. Se joue au PONT DE BEAUVOISIN.
Match N°. 79162341. AIX F.C. 3. / F.C. NIVOLET 2. Se joue à GARBALDI.
POULE D.2.C. Journée N°. 09 Du 29/11/2026.
Match N°. 79439381. HTE TARENTAISE 3 / BAUGES F.C. 1. Se joue à AIME. Le samedi 28 novembre À 15h00.
Match N°. 79439382. ENT. ASHCS BOZEL 2. Se joue stade MANZONI GRESY/MONTAILLEUR.
Match N°. 79439383. ENT.HTE MAURIENNE 3 / G.J LA SAVOYARDE 3. Se joue à MODANE pour 10H30.
POULE D.2.A.
Match N°. 79233527. US CHARTREUSE GUIERS 2 / CS. BELLEY 3. Se joue à St LAURENT DU PONT terrain herbe.
POULE D.2.B. Manque feuille de match journée N°.07 du 15/11. Match N°. 79376068. ST. PIERRE SPORT 1 / G.J LA SAVOYARDE 1.

Impératif pour le lundi 30/11/2026. (Avant amende).

POULE D.1.A. Journée N°.08

ABSENCE F.M.I. Du 22/11/2026.

BARBERAZ 1 / AIX F.C. 3. Une proposition en attente pour inverser la rencontre au 06/12. Si le terrain n'est toujours pas utilisable suivant les intempéries. ?

VAL D'HYERES 1 / LA J.S. CHAMBERIENNE 1. Match non joué (La commission vous demande le motif ou le document correspondant Merci.).

POULE D.2.A. Journée N°. 08.

C.S. BELLEY 3 / C.A. YENNE 1. Manque F.M.I.

POULE D.2.B. Journée N°. 08.

Manque F.M.I.

-E5TS. LE BOURGET DU LAC 1 / A.S. D'UGINE 1.

-U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3 / F.C. MERCURY 2.Vu arrêté municipal ce match sera programmé ultérieurement. Vous pouvez jouer ce match à une date de votre convenance avec accord du club visiteur.

INFO : Pour les clubs de la POULE C. Les MATCHS contre HTE TARENTAISE 3 se jouent tous à AIME.

U13

Lundi 23 novembre 2026

INFO CLUBS

• **Accession au Critérium – Phase de printemps**

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accession à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accession au Critérium est réservée aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accessions au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- ***Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.***
- ***Dans le cas où le CHAMBERY SAVOIE FOOT se classerait parmi les trois premières places, le quatrième entrera en ligne de compte uniquement dans ce cas précis.***
- ***En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué***
- ***23.3.1. Nombre de points***
- ***23.3.2. Confrontation directe.***
- ***23.3.6 Plus grande différence de but générale***
- ***23.3.7 Tirage au sort***
- ***Les points 3 à 5 ne sont pas applicable au foot à 8***

• Demandes de modification des rencontres.

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.
Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.
Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard **le vendredi précédant le week-end de la rencontre.** Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.
Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.

• PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS ÉDUCATEURS

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15

RECEPTION MAIL CLUB

- Reçu et lu mail de l'E.S. BOURGET DU LAC réponse apporté
- Reçu et lu mail de U.O. ALBERTVILLE réponse apporté

Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

Utilisation de la FMI est obligatoire

MODIFICATION HORAIRE OU DATE

CHAMBERY. SAVOIE. FOOTBALL. 3 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 **D1 Poule C**

Le 28/12/26 à 12H à la plaine des JEUX DE MAGER.

F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1 contre U.S. CHARTREUSE GUIE 1 D1 Poule A

F.C. BELLE ETOILE MERCURY 2 contre U.S. MODANE 1 D2 Poule C

Le 28/11/26 A 15H au STADE des GRILLETTES à MERCURY.

A.S. HTE COMBE SAVOIE 2 contre ENT. MAURIENNE F.C. 1 **D2 Poule C**

Le 28/11/26 A 14H au STADE du VERNAY à STE HELENE sur ISERE.

• A.S. UGINE 1 contre ST PIERRE SPORT 1 **D2 Poule C**

Le 28/11/26 A 14H au STADE MUNICIPALE de MONTMAIN.

QUEIGE BEAUFORTAIN contre U.S. GRIGNON 2 **D3 Poule C**

Le 28/11/26 A 14H au STADE LES GLIERES à QUEIGE.

U.S. LA RAVOIRE 2 contre F.C. LA ROCHETTE 1 **D2 Poule B**

U.S. LA RAVOIRE 3 contre F.C. ST BALDOPH **D3 Poule B**

Le 28/11/26 A 12H30 au STADE MARCEL BASSET à LA RAVOIRE.

GJ LA SAVOYARDE 2 contre AIX F.C. 4 **D2 Poule B**

GJ LA SAVOYARDE 4 contre F.C. CHAMBOTTE 3 **D3 Poule B**

Le 28/11/26 à 13H15 au STADE D'ILE à MONTMÉLIAN.

F.C. HTE TARENTAISE 1 contre U.O. ALBERTVILLE 1 **D1 Poule C**

F.C. HTE TARENTAISE 2 contre MARTHOD SPORTING **D3 Poule C**

Le 28/11/26 à 14H au STADE ALBERT MARTIN à BOURG ST MAURICE.

F.C. NIVOLET 4 contre G.J. LA SAVOYARDE 3 **D3 Poule A**

Le 28/11/26 à 15H au STADE des BARILLETTES à ST ALBAN LEYSSE.

AIX F.C. 2 contre ENT DRUMETTAZ MOUXY 2 **D1 Poule B à 12H**

Le 28/11/26 au STADE GARIBALDI d'AIX LES BAINS.

GAPS 1 contre CHAMBÉRY SPORT 73 1 **D1 Poule B**

Le 28/11/26 à 12H au STADE ADRIEN PERRET à LE PONT de BEAUVOISIN.

ENT. DRUMETTAZ MOUXY 3 contre BAUGES F.C. 1 **D2 Poule A**

ENT. DRUMETTAZ MOUXY 4 contre BAUGES F.C. 2 **D3 Poule A**

Le 28/11/26 à 13H au STADE des FINS à DRUMETTAZ.

F.C CHAMBOTTE 2 contre A.S. BARBERAZ 2 D3 Poule A

Le 28/11/26 à 13H au STADE D'ALBENS.

REFUS DE MODIFICATION

ENT. VAL D'HYERES 1 contre BELLEY S.C. 2 **D2 Poule B**

ENT. VAL D'HYERES 2 contre C.A. YENNOIS 2 **D3 Poule B**

Le 28/11/26 A 14H au STADE les PLATIRES à VIMINES.

Demande trop tardive et motif non valable vos U20 jouant sur le stade de MONTAGNOLE

E.S. TARENTAISE contre ENT. F.C. MAURIENE 2 **D3 Poule C**

Le 28/11/26 à 13H au STADE EMMANUEL FRESNO à AIGUEBLANCHE.

Demande trop tardive mais match avancer pour éviter le chevauchement des U17.

REPORT DE MATCH SUR DATE OFFICIEL

AIX F.C. 2 contre CHAMBÉRY SPORT 73 1 D1 Poule B

Le 25/11/26 à 14H au STADE GARIBALDI d'AIX LES BAINS.

E.S TARENTAISE contre C.S.F. 3 D1 Poule B

Le 02/12/26 à 14H au STADE EMMANUEL FRESNO à AIGUEBLANCHE.

F.C ST BALDOPH contre G.J. LA SAVOYARDE 4 D3 Poule B

Le 02/12/26 à 14H au STADE HENRI TONDA à ST BALDOPH.

MARTHOD SP contre ENT. BASSE MAURIENNE 2 D3 Poule C

Le 02/12/26 à 14H au STADE MUNICIPAL à MARTHOD.

U.S. GRIGNON 2 contre F.C. BELLE ÉTOILE MERCURY 4 D3 Poule C

Le 02/12/26 à 14H au STADE de NEVEU à GRIGNON.

ENT. F.C. MAURIENNE 2 contre CHAMBÉRY SPORT 73 3 D3 Poule C

Le 02/12/26 a à 14H au STADE MARCEL FAURE BRAC à ST MICHEL de MAURIENNE.

A.S. BARBERAZ contre E.S. TARENTAISE D1 Poule C

Le 12/12/26 à 14H au STADE MUNICIPAL à BARBERAZ.

AIX F.C. 4 contre BIOLLAY F.C. 2 D2 Poule B

Le 12/12/26 à 14H au STADE GARIBALDI à AIX LES BAINS.

CHAMBÉRY SPORT 73 1 contre BIOLLAY F.C. 1 D1 Poule B

Le 12/12/26 à 14H au STADE BOUTRON à CHAMBÉRY.

FEUILLE DE MATCH NON ENVOYEE

DU 03 OCTOBRE
ENT. BASSE MAURIENNE 2 contre ST PIERRE SPORT 2 **D3 Poule C**

DU 07 NOVEMBRE
ST PIERRE SPORT contre F.C. E.B. MERCURY 3 **D2 Poule C**

DU 14 NOVEMBRE
J.S. CHAMBERIENNE 1 contre ENT. DRUMETTAZ MOUXY 3 **D2 Poule A**
J.S. CHAMBERIENNE 2 contre ENT. DRUMETTAZ MOUXY 4 **D3 Poule A**
F.C. E.B. MERCURY 3 CONTRE CHAMBERY SPORT 73 2 **D2 Poule C**
ENT. BASSE MAURIENNE 2 contre ST PIERRE SPORT 2 **D3 Poule C**

Sans retour des documents demandés au club recevant ceux-ci seront amendés sur le prochains PV.

U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 23 novembre 2026

Courriers reçus :

GJ LA SAVOYARDE : lu et noté, l'amende n'a pas été donnée.

Calendrier :

Le planning de la journée 6 (28/11) est sur le FAL ;
ATTENTION : à bien regarder les lieux des plateaux.

- samedi 28/11 : J6 critérium
- samedi 05/12 : J7 critérium

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 7 novembre 2026

D1

- AIX FC 2 et 5 (feuille d'effectif)
- AIX FC 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- ENT FOOTBALL DE CHAUTAGNE (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER (feuilles de critérium et d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille d'effectif)

DERNIER DÉLAI : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 30 novembre 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 14 novembre 2026

D1

- AIX FC 2 et 5 (feuille de critérium)
- AIX FC 1 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- ENT FOOTBALL DE CHAUTAGNE (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 1 ET 2 (feuille d'effectif et de critérium)
- COGNIN SP (feuille d'effectif et de critérium)
- J.S. CHAMBERIENNE (feuille d'effectif)
- ENT BASSE MAURIENNE 3(feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 30 novembre 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

RAPPELS :

les matchs de la 1ère rotation débutent à **9h45**
le défi jonglerie est **OBLIGATOIRE**

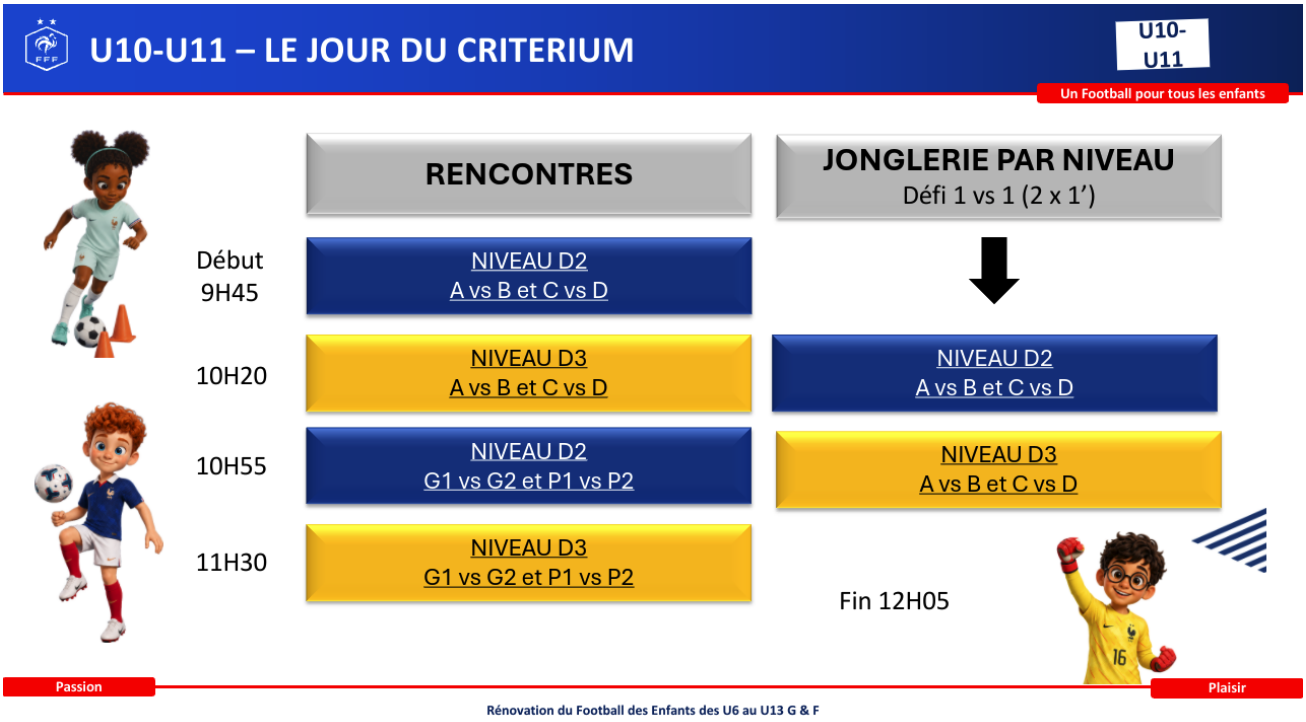

U9 **Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38**

Lundi 23 novembre 2026

Les clubs ci-dessous seront amendés de 35 €, si leur feuille de plateau de la journée du samedi 7 novembre 2026 ne sont pas parvenue avant le lundi 30 novembre 2026.

U.S.C. AIGUEBELLE
A.S. BARBERAZ
A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC
COGNIN SP.
CHAMBERY SPORT 73
FC BELLE ETOILE MERCURY
U.S. ST REMY DE MAURIENNE

Documents à transmettre dans les 2 secteurs débrouillés et débutants : pensez à le faire, avant le lundi 26 octobre 2026, pour ne pas être amendé de 35 €.

Les feuilles de présence sont à transmettre dans le tableau des équipes par chaque club participant ou par le club organisateur s'il les a toutes récupérées. La feuille de plateau remplie et signée par l'ensemble des clubs présents doit être transmise par le club organisateur.

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 23 novembre 2026

Responsable U6-U7: Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)
Membre U6-U7 : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Mise à jour du calendrier U6/U7 - mardi 24 novembre 2026

Organisation de la phase d'automne 2026 :

- Samedi 28 novembre : PLATEAU U6
- Samedi 05 décembre : PLATEAU U7

En cas d'annulation d'un plateau :

- Mail officiel au District de Savoie de Football (district@savoie.fff.fr), avec motif
- Mail officiel aux clubs (Adresses mails officielles des clubs @laurafoot.net)
- Contact téléphonique avec accusé de réception aux référents de la catégorie

FAL / Amendes de 35€ :

PLATEAU U7 du samedi 21 novembre 2026 : à régulariser avant le vendredi 04 décembre

Date - Heure	Organisateur	Installation	Équipe(s)	Feuille récap	Présence(s)
21/11/2026 - 13h00	J.s. Chamberienne	Stade Jacques Level	10	-	1/6
21/11/2026 - 13h15	A.s. Cuines La Chambre ...	⚠ Stade Communal	8	-	-
21/11/2026 - 14h00	F.c. Belle Etoile Mercury	Stade De La Grillette	10	Transmise	3/6
21/11/2026 - 14h00	Et.s. Le Bourget Du Lac	Stade André Sandon	10	Transmise	-
21/11/2026 - 14h00	U.s. Chartreuse Guiers	Stade Charles Boursier 1	9	Transmise	3/4
21/11/2026 - 14h30	Chambery Savoie Football	Plaine De Jeux Mager 5	12	Transmise	2/2
21/11/2026 - 15h30	U. Olympique Albertville	⚠ Stade Henry Dujol	8	-	-

Clubs en attente des documents : AS HTE COMBE DE SAVOIE – CHALLES SF – ES TARENTAISE – GRPMT AVANT PAYS SAVOYARD

Journée Nationale des Débutants 2027

La JND sera organisée le samedi 05 juin prochain à AIX LES BAINS (Stade Jacques Forestier), sur 2 créneaux (matin ou après-midi, sur inscription).

Un grand merci au club d'**AIX FC** pour la mise à disposition de ses installations et la mobilisation de ses bénévoles. Merci de bien planifier cette date dans votre fin de saison 2026/27.

COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 23 novembre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
AS THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Pour les clubs du District 73, merci d'envoyer les copies des feuilles de frais arbitres par mails ou courriers au District pour remboursement.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 *25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Mails:

Demande de FUTSAL BOURGET UNITED d'intégrer le championnat avec une équipe B à la place de la FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE équipe forfait.

Réponse : La commission accepte et reprogramme les rencontres passées. L'équipe actuelle est numérotée 1, celle qui est créée 2.

Attention a toutes les équipes, le calendrier est modifié avec l'arrivée de FUTSAL BOURGET UNITED 2 qui prend la place de L'A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE qui était FORFAIT GENERAL. Ils commenceront le 5 décembre 26 avec la rencontre FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre FUTSAL BOURGET UNITED 2.

Les journées qui précédaient seront programmées ultérieurement.

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

ATTENTION POUR LES CATEGORIES : **SENIORS F**

U 18 F

U 15 F

U 13 F

U 20 M

PAS DE COUPE A CE JOUR.

NOMBRE D'ENGAGES INSSUFISANT POUR L'INSTANT (RAPPEL 8 MINIMUM) INSCRIPTION PROLONGEES JUSQU'AU 6 DECEMBRE 26.

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 09 janvier 27 8H30/11H00
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 10H30/14H00
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M : 1er tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 09 janvier 27 10H15/13H00
2ème tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M : 1er tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 13H30/16H00
2ème tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M : 1er tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2ème tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3ème tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 8H30/11H00
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs
Masculin U 15 : 10 joueurs
Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
Seniors :12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses
U 15F : 10 joueuses
U 18F : 10 joueuses
Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*
U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*
U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026
- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.
- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
- Protège- tibias.
- Shorts/chaussettes identiques.
- Chaussures adaptées au futsal.
- Chasubles pour les remplaçants.
- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
- Trousse pharmacie.
- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M : 17

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73
- FC DU NIVOLET
- FC ST BALDOPH
- CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
- AS BARBERAZ
- AS LA BRIDOIRE
- JS CHAMBERIENNE
- CHALLES LES EAUX SF
- FC LA ROCHETTE

U20 **4**

Pas de coupe à ce jour. Nombre d'engages insuffisant pour l'instant (rappel 8 minimum) inscription prolongée jusqu'au 6 décembre 26

FC DU NIVOLET

US CHARTREUSE GUIERS

GAPS

JS CHAMBERIENNE

U17 15

US CHARTREUSE GUIERS

FC MERCURY

FC CHAMBOTTE

FC NIVOLET

GAPS

ES TARENTAISE
AS BARBERAZ
AIX FC
JS CHAMBERIENNE
ST PIERRE SPORT
US LA MOTTE SERVOLEX
U O ALBERTVILLE
FC LA ROCHETTE
GJ LA SAVOYARDE
ENT BASSE MAURIENNE

U15 21

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC CHAMBOTTE
FC DU NIVOLET
GAPS
ES TARENTAISE
AS BARBERAZ
JS CHAMBERIENNE
GJ LA SAVOYARDE
US LA RAVOIRE
ST PIERRE SPORT
AS UGINE
US LA MOTTE SERVOLEX
ENT CHALLES/ST BALDOPH
A FUTSAL ROCHETTE O
U O ALBERTVILLE
FC LA ROCHETTE
FC SUD LAC
GJ LA SAVOYARDE
ENT BASSE MAURIENNE
ENT VAL D'HYERES

U13 17

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC DU NIVOLET
ENT S DRUMETTAZ MOUXY

GAPS
ES TARENTAISE
AS BARBERAZ
AIX FC
JS CHAMBERIENNE
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE
ST PIERRE SPORT
AS UGINE
US LA MOTTE SERVOLEX
FC LA ROCHETTE
GJ LA SAVOYARDE
ENT BASSE MAURIENNE

SENIORS FEMININES 6

Pas de coupe à ce jour. Nombre d'engages insuffisant pour l'instant (rappel 8 minimum) inscription prolongée jusqu'au 6 décembre 26

US CHARTREUSE GUIERS
FC CHAMBOTTE
JS CHAMBERIENNE
AS BARBERAZ
US LA MOTTE SERVOLEX
A FUTSAL ROCHETTE O

U18 F 6

Pas de coupe à ce jour. Nombre d'engages insuffisant pour l'instant (rappel 8 minimum) inscription prolongée jusqu'au 6 décembre 26

GAPS
AS BARBERAZ
AIX FC
CHAMBERY SAVOIE FOOT
US LA MOTTE SERVOLEX
POLE FEMININ 4 VALLEES

U15 F 7

Pas de coupe à ce jour. Nombre d'engages insuffisant pour l'instant (rappel 8 minimum) inscription prolongée jusqu'au 6 décembre 26

US CHARTREUSE GUIERS

FC DU NIVOLET
AS BARBERAZ
AIX FC
CHAMBERY SAVOIE FOOT
US LA MOTTE SERVOLEX
US LA RAVOIRE

U13 F

Pas de coupe à ce jour. Nombre d'engages insuffisant pour l'instant (rappel 8 minimum) inscription prolongée jusqu'au 6 décembre 26

US CHARTREUSE GUIERS
ST PIERRE SPORT
FC LA ROCHETTE

COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 23 novembre 2026

Présents : Jérôme SPADA. Patrick JANET,
Excusée : Ghislaine RAYNAL

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

À la suite d'une erreur de la commission, merci de ne pas tenir compte du tirage du tour de cadrage qui a été mis en ligne à la date du 11/11 /2026.

Nouveau tirage officiel ci-dessous

Tour de cadrage le dimanche 20 décembre 2026

LE HAUT FOOTBALL CLUB CCHAMBERY - US LA MOTTE SERVOLEX

Clubs exempts :

FC CHAMBOTTE 2 – US CHARTREUSE GUIERS – FC SUD LAC – AS CUINES LA CHAMBRE – AF NOVALAISE – FC ST MICHEL DE MAURIENNE – JS CHAMBÉRIENNE – FCBE MERCURY2 – COGNIN SP– AS D'UGINE – FC DU NIVOLET – AIXFC 2 – HTE TARENTAISE – MONTMÉLIAN A – ST PIERRE SPORT

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 20 décembre 2026
Le tirage est en ligne

Clubs exempts :

MONTMÉLIAN A 2 – FC DU NIVOLET2 – LA BATHIE2 – COGNIN SP 2 – US DOMESSIN2 – AS D'UGINE 2

FEMININES A 8

¼ de finale le dimanche 28 mars 2027
Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

¼ de finale le samedi 27 mars 2027
Le tirage est prévu le 16 novembre 2026

U17 TRONCY

Match en retard du 2ème tour le samedi 12 décembre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

¼ de finale le dimanche 28 mars 2027
Le tirage est prévu courant décembre

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)
Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE SERA RETIRÉS DES COUPES

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

3ème tour le samedi 12 décembre 2026 à 14h00
Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs
1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Le Tirage est sur le FAL

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

U11 CREDIT AGRICOLE

2ème tour le samedi 6 mars 2027 à 10h00
Arrivée au stade à 9h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4

Le Tirage est sur le FAL

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :
L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombres de clubs sur le plateau
A-B-C-D-E
Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes
https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/



J.P Création
Sérigraphie - Flocage - Broderie
346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY
tel. 04 79 25 62 71
mail. jpcreation@jpcreation.fr

FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 23 novembre 2026

COURRIERS RECUS

Matchs du 21/11 accord des clubs pour report des matchs suivant (reportés le 13/12)
US LA MOTTE SERVOLEX / ENT F CHAUTAGNE
ETS LE BOURGET du LAC / AS BARBERAZ
JS CHAMBERY / ENTS DRUMETTAZ MOUXY

Reçu : arrêté municipal de BARBERAZ
Reçu : modification du match N°79123368 US LA MOTTE SERVOLEX/ ENT S DRUMETTAZ MOUXY se jouera le 28/11 à 16 h 00

CHAMPIONNAT du 29 novembre 2026

MATCH N° 79122906 SAINT-REMY / JS-CHAMBERY **Match reporté à une date ultérieure**
MATCH N° 79123366 ENTF-CHAUTAGNE / ETS LE BOURGET DU LAC
MATCH N° 79123367 AS-BARBERAZ / CŒUR de SAVOIE
MATCH N° 79123368 US LA MOTTE SERVOLEX / ENTS DRUMETTAZ MOUXY se jouera à 16 h 00 le 28/11
EXEMPT SF-CHAMOUX

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82
Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 23 novembre 2026

ATTENTION –
Suite à l'inscription du club du FC CHAMBOTTE, le planning a été modifié.
Merci aux clubs d'en prendre bonne note.
En cas de problème, contacter Carole au 07.88.67.32.78

Match entre le 01/11 et le 15/11 :
BAUGES FC – AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY – CA YENNE
ENT DRUMETTAZ MOUXY – FC CHAMBOTTE

Match entre le 15/11 et le 30/11 :
CA YENNE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
JS CHAMBERY – AS NOVALAISE
FC SUD LAC – AS LE MONTCEL
FC BAUGES – CHALLES SF
US CHARTREUSE GUIERS – ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Match entre le 30/11 et le 15/12 :
AS LE MONTCEL – JS CHAMBERY
CA YENNE – BAUGES FC
FC CHAMBOTTE – US LA RAVOIRE

Match entre le 15/03 et le 04/04 :
AS LE MONTCEL - US CHARTREUSE GUIERS
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - J– CHAMBERY
BAUGES FC – US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – CHALLES SF
FC HAUTE COMBE – FC SUD LAC
AS NOVALAISE – CA YENNE

Match entre le 05/04 et le 18/04 :
BAUGES FC - JS CHAMBERY
CA YENNE - AS LE MONTCEL
+++
FC SUD LAC – FC CHAMBOTTE

Match entre le 19/04 et le 09/05 :
CA YENNE – ET. S DRUMETTAZ MOUXY
US LA RAVOIRE - AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - US CHARTREUSE GUIERS
CHALLES SF – ASS HAUTE COMBE
AS NOVALAISE - BAUGES FC
FC SUD LAC - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL

Entre le 10/05 et le 30/05 :

AS LE MONTCEL – CHALLES SF
CŒUR DE SAVOIE – FC CHAMBOTTE
ENT FC DRUMETTAZ – HAUTE COMBE DE SAVOIE
FC SUD LAC – CA YENNE
US CHARTREUSE GUIERS – BAUGES FC
JS CHAMBERY – US LA RAVOIRE

Entre le 31/05 et le 13/06 :

AS NOVALAISE – AS LE MONTCEL
CHALLES SF – JS CHAMBERY
US CHARTREUSE GUIERS – FC SUD LAC
CA YENNE – US LA RAVOIRE
HAUTE COMBE DE SAVOIE – CŒUR DE SAVOIE
FC BAUGES – ENT DRUMETTAZ MOUXY

DATE RETENUE POUR LE PLATEAU FUTNET : JEUDI 22 AVRIL 2027



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 25 novembre 2026

Contacts :
Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr
Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr
Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :
Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie
Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant

T au sein du club.

- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

FORMATIONS 2026-2027

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027
Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 18

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027
Lieu : à définir – Secteur Maurienne
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 2

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027
Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 12

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 mars 2027
Lieu : Stade des Grillette - FC MERCURY
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 17

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027
Lieu : à définir – Secteur Tarentaise
Coût : 120 €
Inscriptions reçues : 6

CERTIFICATIONS 2026-2027

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 29 avril 2027
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscription reçue : 1



Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : mardi 11 mai 2027
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscriptions reçues : 2

COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

23 novembre 2026

REMISE LABEL

Félicitations aux clubs ci-dessous qui ont obtenu les labels jeune FFF Crédit Agricole et labels jeune FFF Crédit Agricole Féminines pour la période 2026/2030 :

US CHARTREUSE GUIERS
ST PIERRE SPORT FOOTBALL

RAPPEL :

Merci de prendre contact avec la commission pour l'organisation des remises officielles (proposition de dates)



COMMISSION PROJET CLUB

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 23 novembre 2026

La démarche PROJET CLUB remplace celle du label à compter de cette saison 2026/2027.

Des réunions d'information sont proposées par secteur afin de vous expliquer ce nouveau dispositif beaucoup plus accessible pour les clubs puisqu'il n'y a aucun critère éliminatoire au départ. (peu importe la taille du club, le nombre d'équipes, les infrastructures…)

Le but reste l'accompagnement des instances pour vous aider à structurer et à mener des actions en lien avec votre projet.

Lors de cette 1ère saison, nous proposons les réunions suivantes pour les clubs **qui n'étaient pas encore dans la démarche label** :

- Jeudi 26 novembre 2026 à 18h45 à ST BALDOPH
- Mardi 1er décembre 2026 à 18h45 à ST REMY DE MAURIENNE
- Mercredi 9 décembre 2026 à 18h45 à VOGLANS
- Mercredi 9 décembre 2026 à 18h45 à VILLARGONDRAN
- Lundi 14 décembre 2026 à 18h45 à ALBERTVILLE
- Lundi 14 décembre 2026 à 18h45 à ST HÉLÈNE SUR ISERE

Un courrier d'invitation a été envoyé à chaque club sur la boite mail officielle.
En espérant vous voir nombreux lors de ces réunions d'information.

COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Réunion du lundi 23 novembre 2026

CONVOCATIONS

Objet : DOSSIER N° 1 : Appel du club de FC CHAMBOTTE contre la décision de la Commission des Jeunes parue dans le PV n° 792 du 28 octobre 2026 concernant le Match N° 79667333 – BIOLLAY FC – FC CHAMBOTTE – U20 - D2 - Poule unique – Du 10/10/2026

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Règlementaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 30 novembre 2026 à 18h45
Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.
La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Le Président de la Commission,
F. FONTAINE

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45.

COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 23 novembre 2026

Président : René SAILÉ, Port : 7 84 71 06 82
Membres : Patrick JANET, Port : 6 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

COURRIER

Réception :
US GRAND MONT LA BATHIE : transmis à la commission sportive, ENTENTE VAL D'HYERES

EVOCATION

Dossier N°10 :
Match n° 56517468 JS CHAMBERIENNE 2 - ENT VAL D'HYERES 2 Seniors D4 poule A du 14/11/2026

Dossier N°11 :
Match n° 56515664 COGNIN SPORTS - MONTMELIAN A Seniors D1 du 14/11/2026

DÉCISIONS

Dossier N° 4 :
Match N° 56518616 : FC ST BALDOPH 2 – AS LA BRIDOIRE 2 senior D4 poule A du 11 octobre 2026.

La commission demande aux 2 clubs de transmettre pour lundi 30 novembre 2026, les documents demandés lors de l'audition du 16 novembre

Sans retour de ces documents, la commission prendra une décision.

Dossier N°9 :
Match N° 79667316 : ENT VAL D'HYERES– GAPS – U20 du 31 octobre 2026
Réclamation d'après match du club du GAPS concernant le joueur concerné
Pour le motif suivant :
Il a participé à la dernière rencontre avec l'équipe séniors R3 le 24 octobre et l'équipe séniors R3 ne jouant pas ce week-end, le joueur n'était pas autorisé à participer au match en rubrique.

Après étude du dossier, conformément à l'article 167 paragraphe 6 des règlements généraux de la FFF, le joueur était autorisé à jouer ce match en rubrique.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- **Rejette la réclamation et confirme le résultat**
- **Résultat :**

ENT VAL D'HYERES :	**2 buts,**	**3 pts**
GAPS :	**1 but,**	**0 pt**

Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N°10 :
Match n° 56517468 JS CHAMBERIENNE 2 - ENT VAL D'HYERES 2 Seniors D4 poule A du 14/11/2026

Evocation du club de la J S CHAMBERIENNE sur la qualification du joueur **concerné** susceptible d'être suspendu lors du match en rubrique

Après consultation du fichier des licences, la Commission de Règlement, constate que le joueur **concerné** était suspendu pour 1 matchs avec date d'effet au lundi 19 octobre.

Sachant que l'équipe de l'ENT VAL D'HYERES 2 n'avait pas effectué de match avant le match en rubrique, le joueur ne pouvait participer à cette rencontre

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Décide match perdu par pénalité à l'équipe de L'équipe de d Ent Val D'Hyères 2**
- **Résultat**

JS CHAMBERIENNE 2 :	**1 but,**	**3 pts**
ENT VAL D'HYERES 2 :	**0 but,**	**(-1 pt)**

- **Remboursement des frais d'appui par le club de l'ENT VAL D'HYERES**
- **Amende pour l'ENT VAL D'HYERES pour avoir fait jouer un joueur SUSPENDU : 175 €**
- **Suspend le joueur concerné pour un match : date d'effet : le 30 novembre 2026**

Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N°11 :
Match n° 56515664 COGNIN SPORTS - MONTMELIAN A Seniors D1 du 14/11/2026

Evocation du club de MONTMELIAN sur la qualification du joueur concerné susceptible d'être suspendu lors du match en rubrique

Après consultation du fichier des licences, la Commission de Règlement, constate que le joueur a été exclu lors du match du 3 octobre (COGNIN SP -ST PIERRE SPORT) et que la suspension pour 2 matchs devait partir dès le 4 octobre (correction paraitra par la commission de discipline).

Sachant que l'équipe de COGNIN SPORTS a effectué plus de 2 matchs avant le match en rubrique, le joueur pouvait participer à cette rencontre

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Rejette l'évocation comme non fondée et confirme le résultat**
- **Résultat**
- **COGNIN SPORTS : 0 but, 1 pt**
- **MONTMELIAN AF : 0 but, 1 pt**
- **Le club de MONTMELIAN est dispensé des frais d'appui.**

Transmet à la Commission compétente pour homologation

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



Réunion du 23 novembre 2026

La CDA
Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Remi LEFEBVRE, Luc ALIX, Emmanuel BONTRON,
Excusés : Mrs Evan BONTRON, Jacky MESTACH, Alphonse LOMBARD,

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre
-M. Said MAAMRI (C A MAURIENNE), signale son déplacement sur rencontre de COGNIN SPORT du 21/11/26 en D5 (forfait de BOZEL) : arbitre non-averti.
-M. Nassim BELAROUCI (FC NIVOLET), signale son déplacement sur rencontre de BARBERAZ du 22/11/26 en U15 D1 (équipes absentes) : arbitre non-averti.
-M. Mustapha HAMADI (PORTUGAIS CROIX ROUGE), pièce administrative le concernant.
-M. Souheil MESRARI (LA RAVOIRE) signale le disfonctionnement sur compte MYFFF pour pose d'une indisponibilité.
-M. Hamid MEGUIRECHE (indépendant), Rapport complémentaire relatif au comportement des supporters
-M. Fabien EXCOFFIER (U O ALBERTVILLE), pièce administrative le concernant.

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur
-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Aissa BEKSAS (C S F), du 22/11/26
-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Semchedine BOUCHELAGEN (AIX LES BAINS), du 22/11/26
-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Ernest PICQUE(ST PIERRE SPORTS), du 22/11/26
-M. Luc ALIX accompagnement de M. Souheil MESRARI (LA RAVOIRE) du 21/11/26
-M. Denis CRESTEE accompagnement de **M. Nael JUAN (HAUT DE CHAMBERY)**, du 22/11/26,
à noter : **arbitre ABSENT**
-M. Gérard SOTO accompagnement de M. Lydie HARRDY DIEU (AIX LES BAINS), du 21/11/26
-M. Fabien EXCOFFIER accompagnement de M. Adam SEGHROUCHNI (U O A), du 22/11/26
-M. Jean-Pierre BUTEL accompagnement de M. Ethan CHARLES (HAUTE COMBE) du 22/11/26

Mail, Courrier Club
-M. Nicolas FALCOZ (C A MAURIENNE), signale le déplacement sur rencontre de COGNIN SPORT du 21/11/26 (forfait de BOZEL) : M. Saïd MAAMRI (arbitre du club) non-averti.
-G A P S, demande que soit désigné un arbitre sur rencontre U18 Féminine, aux dates suivantes : 29/11/26 (79559927) à 14h30 et 06/12/26 (79559933)
-FC BAUGES, demande de confirmation sur la présence de l'arbitre désigné sur rencontre du 22/11/26 en U15.
Réponse CDA : Nous ne pouvons pas garantir à 100% la présence d'un arbitre pourtant désigné (pour X raisons).

-A S HAUTE COMBE, demande la désignation d'un arbitre sur match U13 D1 entre HAUTE COMBE et MERCURY.
-FC ST MICHEL SP, signale le lieu de la rencontre U17 du 28/22/26 : à VILLARGONDRAN
-A S BARBERAZ, mail reçu au District à la date du : samedi 21/11/26 à 12:29 pour annulation de match U15 D1 du 22/11/26

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :
-Formulaire FFF, Evolutions apportées sur FMI

Mail, Courrier UNAF :
-RAS
-GR JEUNES LA SAVOYARDE, signalement d'absence de l'arbitre sur rencontre du 15/11/26 en U15 D2 contre le FC BAUGES.

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :
-Formulaire FFF, Evolutions apportées sur FMI

INFORMATION AUX CLUBS – 2éme Session FIA SAVOIE



A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Cette saison 2026/2027.
Vous pouvez inscrire vos candidats potentiels à cette formation arbitre
Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.
Elle se déroulera aux dates suivantes : **Du 13 février au 14 Février 2027**
(à AIX LES BAINS)
Et
Le **20 février 2026** (séance 7 administrative et examen)
Maison des Sports (District de Football de SAVOIE)

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos demandes et possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :
04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr
Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats
https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/

INFORMATION AUX ARBITRES – ARBITRAGE COUPES de SAVOIE - FUTSAL



A l'attention des Arbitres,
En prévision des désignations de Coupes de Savoie FUTSAL
Qui débutera en Janvier 2027
Les arbitres qui souhaitent pouvoir être désignés sur cette compétition
Se devront de suivre la formation obligatoirement.
Qui se déroulera le **vendredi 11 décembre 2026**
A **19h00**
Au **District de Football de SAVOIE**

INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

Aux Arbitres qui officient sur les rencontres Régionales et District du point suivant :

Important : merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en **décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous**.
À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.
Nous vous remercions par avance de votre vigilance.

RAPPEL CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS – COMPETITIONS LIGUE JEUNES

« ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES »

Deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue depuis la saison 2023
*(à destination des dirigeants des équipes de **U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2**) pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux. Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier:*

*- **ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux***
***que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club**.*

Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.
- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.
NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

Merci aux arbitres qui officient dans ces championnats,

De faire une application administrative stricte à cette directive de la Ligue AuraFoot.

INDISPONIBILITES ARBITRE WEEK END DU 09 et 15 NOVEMBRE 2026

470618991	MONGAZON Cyril	Indisponible	28/11/2026	28/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
2348061939	NDIAYE Jacques	Indisponible	29/11/2026	29/11/2026	de 14H30 à 23H30	Convenance personnelle
		Indisponible	28/11/2026	28/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
2408329510	LECORNE Cedric	Indisponible	01/10/2026	01/01/2027		Raison professionnelle ou scolaire
	SOTO Gerard	Indisponible	28/11/2026	28/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
		Indisponible	28/11/2026	28/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	BELAROUCI Ismael	Indisponible	28/11/2026	28/11/2026	Samedi de 07H30 à 15H	Raison professionnelle ou scolaire
	BENOIT Remi	Indisponible	28/11/2026	29/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
	BEKSAS Aissa	Indisponible	10/10/2026	01/06/2027	Samedi de 07H30 à 18H	Convenance personnelle
	LAMBERLIN Yann	Indisponible	28/11/2026	29/11/2026	Samedi de 07H30 à 23H30	Congés
	KOCA Tolgahan	Indisponible	28/11/2026	28/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	PETIT Cathy	Indisponible	28/11/2026	29/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
		Indisponible	28/11/2026	29/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	DUMANDAG Hamza	Indisponible	29/11/2026	29/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
		Indisponible	29/11/2026	29/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	AIT KHOUYA Abdessamad	Indisponible	28/11/2026	28/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
	MICHON Severine	Indisponible	29/11/2026	29/11/2026	Dimanche de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle

PAROLINI Angelo	Indisponible	27/11/2026	29/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
BELLIR Hamza	Indisponible	12/09/2026	31/07/2027	Samedi de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
JUNG Louis	Indisponible	29/11/2026	29/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
GALLET Bastien	Indisponible	28/11/2026	28/11/2026	de 19H à 23H30	Convenance personnelle
MAAMRI Said	Indisponible	29/11/2026	29/11/2026	Dimanche de 07H30	Convenance personnelle



UNAF SAVOIE

Président : Alphonse LOMBARD 06 12 59 37 49

Lundi 23 novembre 2026

Assemblée Générale Extraordinaire de l'UNAF 73 – Saison 2026 / 2027
Aura lieu le **17 décembre 2026**
A 19h00
Maison des Sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Accueil des participants
Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire (Président de l'UNAF 73)
Ordre du jour :
Compte rendu comptable saison 2025 / 2026
*Validation du bilan comptable
*Diverses récompenses aux arbitres adhérents UNAF
Allocution et clôture de l'Assemblée Générale (Président de l'UNAF 73)

Agenda des manifestations UNAF SAISON 2026 / 2027

- Le samedi 19 décembre 2026 : Arbre de Noel pour les enfants (LA CABANE.14h00 / 17h00)
- Le dimanche 07 février 2027 : Repas de l'Amicale UNAF (Au restaurant GECKO la RAVOIRE)
- Le samedi 15 mai 2027 : SAFARI PECHE (lieu à déterminer)
- Les vendredi 02 et samedi 03 juillet 2027 : AG Ordinaire UNAF Régionale AURA
  (Salle Montgrabelle, 22 Rue de la Jacquere, 73800 PORTE DE SAVOIE

Suivi d'un moment de convivialité

Le bureau UNAF SAVOIE,
Son président : Mr Alphonse LOMBARD,

COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Mercredi 23 novembre 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Dimanche 29 novembre 2026 :

D2 :

Match n° 56515859

LAISSAUD FC 1 – FC DU NIVOLET 1

D4 :

Match n° 56517315

FC DU NIVOLET – JS CHAMBERIENNE

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 23 novembre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE
Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :
➢ je déclare avoir pris connaissance.
Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».
La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.
Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission de Discipline du 23 novembre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
23/11/2026	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	15/11/2026	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	16/11/2026
23/11/2026	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D3	Joueur	A.S. D'UGINE	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIENNE	14/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D1	Joueur	AIX F.C.	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	ALBERTVILLE FOOT 73	15/11/2026	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	16/11/2026
23/11/2026	D5	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	14/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D3	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	15/11/2026	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	16/11/2026
23/11/2026	U20 DISTRICT-2	Joueur	BIOLLAY FOOTBALL CLUB	14/11/2026	Auto suffisant	15/11/2026
23/11/2026	D1	Joueur	COGNIN SP.	03/10/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	04/10/2026
23/11/2026	D5	Joueur	COGNIN SP.	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D5	Joueur	COGNIN SP.	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026

23/11/2026	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTAISE	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	U15 D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTAISE	15/11/2026	3 MF dont Auto	16/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	15/11/2026	CR-1 Match Ferme	30/11/2026
23/11/2026	U17 D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	14/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	U17 D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	14/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	15/11/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	16/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	F.C. DES BAUGES	15/11/2026	Auto + 1 match avec sursis	16/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	11/10/2026	7 MF dont Auto + 1 match avec sursis	12/10/2026
23/11/2026	D5	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	15/11/2026	2 MF dont Auto	16/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	U20 DISTRICT-2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	14/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	14/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	15/11/2026	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	16/11/2026
23/11/2026	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	15/11/2026	2 MF dont Auto	16/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	MARTHOD SP.	15/11/2026	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	16/11/2026
23/11/2026	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	14/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	14/11/2026	Auto + 1 match avec sursis	15/11/2026

23/11/2026	D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	14/11/2026	Auto suffisant	15/11/2026
23/11/2026	D5	Joueur	U.S. MODANE	15/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/11/2026
23/11/2026	D3	Joueur	U.S. MODANE	15/11/2026	Auto + 1 match avec sursis	16/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	15/11/2026	2 MF dont Auto	16/11/2026
23/11/2026	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	15/11/2026	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	16/11/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Formations PSA - Bénévole Automne 2026
- Formations PSA – Challenge sport durable
- Programme formations CDOSS – 3 formations pour vous accompagner en novembre !
- Programme atelier collectif, Modèle éco 2026 – DLA 73
- Manifestations AS d'UGINE

